

CROSS DE DISTRICT

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

Fort de PETITE-SYNTHÉ

Le cross de district se déroulera sur les installations du Fort de PETITE SYNTHÉ

Seuls les établissements faisant parti du « district littoral » peuvent y participer.

Le parcours est herbeux, avec des passages sur un sol stabilisé.

BUS

Accès par la rue de Nancy ou l'avenue du pont Lobby

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par USPORT jusqu'au **vendredi 10 octobre** (19h00)
Aucune inscription après cette date.

LA LICENCE EST OBLIGATOIRE

JURY : Pour le bon déroulement de la compétition, 25 personnes doivent être mobilisées, (secrétariat, départ, points de passage, arrivée, remise des médailles, animation...).
Merci de présenter au moins 2 juges par établissement présent sur le parcours, prévoir une personne supplémentaire pour la surveillance des élèves. Cependant suivant les possibilités de votre équipe EPS, des renforts supplémentaires seraient appréciés.

Merci de ramener les barrières ou piquets en fin de compétition.

DOSSARDS :

Les dossards seront à retirer au secrétariat dès votre arrivée par un enseignant (au moins une demi-heure avant le premier départ) afin de prendre connaissance du point d'affectation de votre établissement.

Les dossards se faisant par USPORT, seuls les élèves inscrits au 10 octobre pourront participer.

Prévoir des épingles pour le port du dossard, ceux-ci seront pointés avant le départ de la course par les starters.

ECHAUFFEMENT

Sur le côté de la zone de départ, ne plus emprunter le parcours après le 1^{er} départ
Ouverture et fermeture de la course par un VTT.

RECOMPENSES : Médailles aux **3 premiers individuels**, à l'issue de chaque course.

TRANSPORT

Le district UGSEL rembourse 50% du déplacement.

Pour ce faire, vous devez vous acquitter de la somme totale et produire au nom de votre établissement une facture de 50% de la somme à l'ordre de :

UGSEL LILLE NORD, 74 rue Hippolyte Lefebvre, 59000 Lille.

Me fournir la facture totale + la demande de remboursement pour que je puisse la valider. Je transmets ensuite au Comité qui se charge du remboursement. Toute facture non validée par moi-même ne sera pas remboursée.

QUALIFICATION

A l'issue de la compétition, sont qualifiés pour les départementaux.

Individuels : 50 % des arrivants en BG/BF/MG/MF

60 % des arrivants en CG/CF/JG/JF

Avec un minimum de 20 qualifiés par catégorie et par district

Par équipes : 12 équipes maximum par catégorie sont qualifiés sur l'ensemble des 4 districts.

Les qualifiés individuels doivent composer l'équipe, celle-ci peut être complétée en cas de désistement

La première équipe de chaque catégorie est qualifiée automatiquement.

Le calcul des points pour les équipes se fait automatiquement selon l'ordre d'arrivée sur les cinq premiers.

RAPPEL :

Aucun sur-classement n'est autorisé.

Respect des infrastructures et maintien de la propreté.

BOISSONS : Une rampe d'eau sera à disposition. Les élèves doivent prévoir leur gourde.

INSTALLATION DU PARCOURS : Mardi 14 octobre à partir de 17h45 et mercredi 15/10 à partir de 9H00. Nous avons besoin de bras !

ATTENTION INSCRIPTION SUR USPORT OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER

PAS DE VESTIAIRES